

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



OFI RS ACT4 GREEN FUTURE

FCP Actions internationales

Commercialisateur

MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

CACEIS BANK FRANCE - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX

Gestion administrative et comptable

CACEIS FUND ADMINISTRATION - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge CEDEX

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de participer à l'évolution des marchés d'actions internationaux en investissant dans des entreprises contribuant, selon l'analyse de la Société de Gestion, à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique par le biais des éco-activités suivantes : Energie, Bâtiment, Economie circulaire, Industrie, Transport propre, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêts, Adaptation au changement climatique, sur une durée supérieure à 5 ans.

Indicateur de référence

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Néanmoins, l'investisseur pourra, a posteriori, comparer les performances du Fonds à celle de l'indice STOXX® Global 1800. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. L'indice STOXX® Global 1800 est un indice représentatif des marchés actions internationaux. Il fournit une représentation large mais liquide des marchés les plus développés du monde avec un nombre fixe de 1800 composants et contient 600 titres européens, 600 titres américains et 600 titres de la région Asie-Pacifique représentés par l'indice STOXX® Europe 600, l'indice STOXX® North America 600 et l'indice STOXX® Asia/Pacific 600. Ticker Bloomberg SXW1E – Cet indice est publié par et est disponible sur www.stoxx.com

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du fonds est défini par l'ensemble des composants de l'indice STOXX® Global 1800. Sur la base d'une allocation dynamique, le gérant investit sur les titres composant l'indice de son univers, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre de celui-ci. L'exposition du Fonds au risque de change pourrait représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Les actifs d'OFI RS ACT4 GREEN FUTURE sont exposés sur les titres composant l'indice de son univers à hauteur de 90 % minimum, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de chaque titre dans son indice.

Le processus d'investissement concilie l'application de critères financiers et extra-financiers afin d'appliquer une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

Afin de réaliser un premier filtre ISR, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux (changement climatique – ressources naturelles – financement des projets – rejets toxiques – produits verts) et sociaux (Capital Humain – Chaîne d'approvisionnement – Produits et Services) spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance (structure de la gouvernance – Comportement sur les marchés) – se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

L'univers d'investissement éligible (l'ensemble des composants de l'indice STOXX® Global 1800) est également défini par l'exclusion des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance » (20% Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR).

Sont exclus de l'univers investissable :

- Les sociétés réalisant plus de 33% [inclus] de leur chiffre d'affaires dans une des activités suivantes : Les centres de stockage et d'enfouissement sans capture de GES ; l'incinération sans récupération d'énergie ; L'efficacité énergétique pour les sources d'énergie non renouvelables et les économies d'énergie liées à l'optimisation de l'extraction, du transport et de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles ; L'exploitation forestière, sauf si elle gérée de manière durable, et l'agriculture sur tourbière ;
- Les sociétés de distribution/transport et production d'équipements et de service qui réalisent plus de 33% de leur chiffre d'affaires auprès de clients de la filière des combustibles fossiles ou nucléaire.

Ainsi que les sociétés dont le chiffre d'affaires lié est supérieur à 5% dans l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles ainsi que l'ensemble de la filière nucléaire.

Pour chaque valeur de l'univers d'investissement, une estimation de la part du chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Puis les sociétés sont réparties en trois catégories en fonction du pourcentage de cette part du chiffre d'affaires. **Entreprises de Type I** : celles réalisant au moins 50% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités, telles que définies par la nomenclature retenue (cf. Annexe 1 du label GreenFin : sur la transition énergétique et écologique pour le climat) - **Entreprises de Type II** : celles réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités - **Entreprises de Type III** : celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités.

Une réduction de l'univers est opérée sur la base de critères quantitatifs (Max Drown Down : exclusion du dernier quintile de l'univers d'investissement Type I & II), ainsi que sur la base de critères qualitatifs au travers d'une veille active des controverses des enjeux ESG.

Les controverses font l'objet d'une évaluation, en cinq niveaux, en fonction de leur intensité, de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace) et des mesures prises, le cas échéant, par l'entreprise pour y remédier. **Niveau négligeable 0** : absence de controverse significative identifiée - **Niveau faible 1** : controverses d'impact limité et/ou ponctuelles - **Niveau moyen 2** : controverses d'impact important mais limitées (dans le temps et/ou l'espace) - **Niveau élevé 3** : controverses d'impact très important et/ou présentant un caractère structurel - **Niveau très élevé 4** : controverses majeures portant sur des fraudes, des atteintes aux droits humains ou des catastrophes environnementales

L'univers investissable final est défini par l'exclusion des entreprises présentant des controverses de sévérité très élevée ainsi que des entreprises de Type III présentant des controverses de sévérité élevée. Les entreprises de Types 1 ou 2 en niveau de controverses de sévérité élevée feront l'objet d'une analyse des controverses spécifique, pouvant mener soit à une action d'engagement avec la société concernée, soit à son exclusion, selon l'analyse de la controverse réalisée par l'équipe d'analyse ISR.

A partir de l'univers d'investissable, la gestion procède, trimestriellement ou « autant que de besoin » en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur une approche quantitative développée au sein du Groupe OFI, qui combine une sélection de titres sur la base de critères extra-financiers et une construction de portefeuille sur la base de critères statistiques (Max DrawDown). Cette approche quantitative ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais a uniquement pour but de sélectionner des valeurs à partir de l'univers d'investissement initial et de construire le portefeuille final. Cette allocation respectera les bornes suivantes : 20% minimum d'émetteurs de type I - 25% maximum d'émetteurs de type III - La différence entre 100% et l'allocation combinée en type I et III sera investie en Type II.

Pour finir, la pondération de chaque titre sera faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation régionale (Amérique du Nord, Europe, Asie Pacifique).

L'impact du fonds sera mesuré via les indicateurs suivants : émissions des Gaz à Effet de Serre, intensité « verte » du portefeuille (répartition du portefeuille entre les différentes catégories d'entreprises Type I à III) ainsi que la répartition du portefeuille entre les différentes éco-activités. Le Fonds n'a pas d'objectif cible absolu, ni d'objectif évolutif année après année.

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour plus de précisions sur les limites des approches extra-financières mises en œuvre se référer au code de transparence disponible sur le site internet de la société de Gestion.

Le fonds n'a pas recours aux TRS. Le Fonds peut investir jusqu'à 10% dans les OPC, ces OPC peuvent être promus ou gérés par les sociétés du Groupe OFI.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir ou d'exposer de façon discrétionnaire le portefeuille aux risques d'actions et de devises par l'utilisation d'instruments tels que Futures, Forwards, Options, Swaps, sur actions, indices d'actions ou encore devises.

L'exposition totale du portefeuille aux actions n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Profil des risques

Au travers du FCP OFI RS ACT4 GREEN FUTURE le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risques liés à la classification :

Risque de perte en capital :

La perte en capital de produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque action :

Le Fonds est investi sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

En outre, du fait de son orientation de gestion, le Fonds est exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

Risque de change :

Le Fonds est exposé au risque de change par l'acquisition de fonds libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur une approche quantitative propriétaire servant à sélectionner des titres et à procéder à la construction du portefeuille final dans l'optique d'améliorer le couple rendement/risque. Le gérant intègre une approche extra-financière et réduit également autant que possible la Tracking-Error ex-post de la performance du Fonds par rapport celle de l'indice a posteriori. Il existe un risque que cette approche quantitative ne soit pas efficiente. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque lié aux produits dérivés :

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 16 mars 2022, OFI ASSET MANAGEMENT est devenu centralisateur des parts au nominatif pur, CACEIS BANK demeure centralisateur par délégation de la Société de Gestion pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré ;
- Pour donner suite au changement d'adresse du dépositaire et valorisateur respectivement CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION, le prospectus a été mis à jour en date du 22 juin 2022 pour intégrer ce changement. Désormais : Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge / Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92549 Montrouge Cedex.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination du Fonds : OFI RS ACT4 GREEN FUTURE devient Ofi Invest ACT4 Green Future ;
- Changement de dénomination de la part OFI ACTIONS MONDE qui devient Ofi Invest Actions Monde Durable ;
- Le FCP est reclassé en OPC dit Article 8 ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2.57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18.4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13.6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11.5% en Europe et de 11.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17.8% en Dollar (-12.4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11.7% en Dollar (-5.9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14.2% en Europe sur la période et de 18.7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1.07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0.95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11.6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5.5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

OFI RS ACT4 GREEN FUTURE termine l'année 2022 sur une performance négative de -18,63% part (IC), contre -12,91% pour son indice de référence STOXX Global 1800 Net Return EUR Index.

La valeur liquidative de la part OFI ACTIONS MONDE DURABLE était de 321,15 au 31/12/2021 et clôt l'année à 259,48, soit une baisse de -19,20%.

La valeur liquidative de la part IC était de 151,14 au 31/12/2021 et clôt l'année à 122,99, soit une baisse de -18,63%.

La valeur liquidative de la part RFCEUR était de 228,05 au 31/12/2021 et clôt l'année à 185,35, soit une baisse de -18,72%.

La valeur liquidative de la part Regard Actions Vertes était de 161,60 au 31/12/2021 et clôt l'année à 131,62, soit une baisse de -18,55%.

La gestion procède à un rebalancement trimestriel. Ce processus se déroule en plusieurs étapes en conciliant l'application de critères extra-financiers et financiers. Un premier filtre extra-financier est appliqué sur la base de la notation ISR des équipes d'analyse OFI ASSET MANAGEMENT selon une approche Best-In-Class en excluant les titres dits « Sous surveillance ». Un second filtre consiste à catégoriser les titres en catégorie de pourcentage de Chiffre d'Affaires Vert (cf. Annexe 1 du label GreenFin sur la transition énergétique et écologique pour le climat), et à définir une sélection de valeurs qui répondent à ces exigences.

Sur la base de cette sélection, et en ajoutant un dernier critère financier basé sur un indicateur de risque, la perte maximum glissante, pour réduire cette sélection de valeurs. Pour finir, la pondération de chaque titre sera faite de façon discrétionnaire, secteur par secteur, sous contrainte de l'allocation régionale (Amérique du Nord, Europe, Asie Pacifique).

Au cours de l'année 2022, le Fonds n'a pas fait usage d'instruments dérivés.

Les instruments dans lesquels le Fonds a investi sont libellés dans les différentes devises présentes dans son univers d'investissement à savoir le STOXX Global 1800.

Grâce à la vaccination massive qui a débuté au cours de l'année 2021, le monde apprend à vivre avec le virus du Covid et ses différents variants. Dès lors, l'année 2022 a été marquée tout d'abord par l'amorçage de la réduction des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans les grandes économies développées. L'inflation qui était vue comme un phénomène « transitoire » jusqu'à la seconde moitié de l'année 2021, s'est avérée plus importante et implantée que prévue notamment aux Etats-Unis alimentée par le fort dynamisme de l'économie et de la consommation finale (avant de se diffuser par la suite au niveau mondial). Le contexte géopolitique a été porteur d'instabilité avec le début de « l'opération militaire spéciale » initiée par la Russie sur le sol ukrainien en février 2022, avec de fortes répercussions sur les marchés mondiaux des matières premières. Enfin, la zone Asie et notamment la Chine avec sa politique zéro-covid et le renforcement du pouvoir politique actuel, ont eu un impact négatif sur l'activité économique mondiale via des perturbations importantes dans les chaînes d'approvisionnement qui irriguent le commerce mondial. Dans cet environnement marqué par d'importantes perturbations, les principales banques centrales, notamment la FED, la BOE et la BCE ont fait basculer leurs politiques monétaires en territoire « restrictif » via des mesures significatives de resserrement des conditions financières afin de lutter contre l'inflation. Tout cela a alimenté la volatilité sur les marchés financiers avec notamment les baisses combinées à deux chiffres des grands indices actions et obligataires la même année, ce qui ne s'était jamais produit dans l'histoire économique moderne.

La combinaison du ralentissement de l'activité économique et le durcissement des conditions financières a nourri un fort ajustement des valorisations des marchés financiers et des grandes disparités de performances entre secteurs d'activité.

La thématique relative à la transition énergétique a souffert au cours de l'année notamment en raison de l'environnement financièrement adverse pré cité. Les grands gagnants en termes de performances boursières sur l'année 2022 ont été les secteurs fortement « Carbon Intensity » comme l'Energie ou les Utilities. Cela s'expliquant par les conséquences du conflit en Ukraine, et également par leurs fondamentaux économiques et de valorisations financières. A l'inverse, de nombreuses valeurs productrices d'énergie renouvelable, d'éco-solutions ou de solutions technologiques comme Orsted, Wolfspeed, Alexandra Real Estate, Aptive PLC, Marvell Technology, Siemens Gamesa, Intel Corp, Tesla ou d'autres, ont souffert d'une part de l'ajustement des valorisations des acteurs du secteur et d'autre part des déceptions des publications financières inférieures aux attentes du consensus. Notre approche par les risques nous a permis d'atténuer autant que possible les impacts défavorables au niveau de l'effet sélection des risques idiosyncratiques d'un grand nombre d'acteurs. Sur 2022, l'effet allocation au niveau sectoriel s'est établi -2,39%, avec notamment la sous-pondération au secteur Energie et surpondération au secteur de l'Immobilier.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement. Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-invest-am.com, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux. Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'engagement actionnariale et de vote publiée sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>).

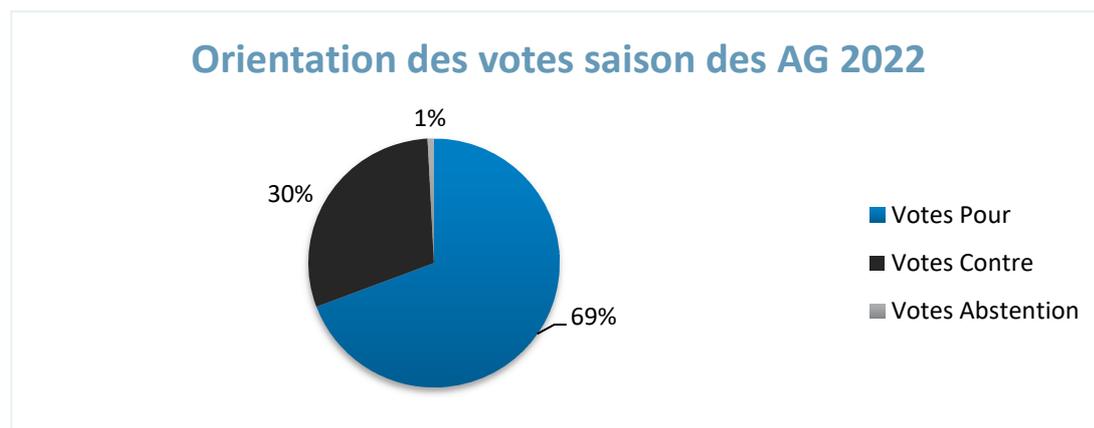
Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (<https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>).

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Statistiques de vote du Fonds sur la période du 01/01/2022 au 30/12/2022 :

Nombre de...	AG en 2022
AG pour lesquelles nous avons exercé nos droits de vote	189
Résolutions votées	2768
Résolutions votées Contre ou Abstention	850
Résolutions déposées ou co-déposées avec d'autres actionnaires	1 (Danone en 2022)
Résolutions déposées par des actionnaires que nous avons soutenues (Pour)	105

Orientation des votes



Dans le cadre de la préparation des assemblées générales et de la définition de nos orientations de vote, nous avons regroupé les résolutions présentées au vote et analysées dans 8 domaines d'analyse.

A chaque domaine nous avons identifié des principes clés que nous souhaitons respecter lors de l'analyse des résolutions aux assemblées générales.

1. La société, les droits des actionnaires, les statuts

Principes : Egalité, Proportionnalité

2. Les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice

Principes : Intégrité, Continuité, Equité, Transparence, Adéquation

3. Le Gouvernement d'entreprise

Principes : Indépendance, Compétence, Diversité, Renouvellement, Séparation des fonctions

4. La politique de rémunération

Principes : Transparence, Lien avec la performance, Equilibre, Equité

5. La structure du capital et le financement des activités de la société

Principes : Gestion appropriée, Equité

6. Les fusions et les acquisitions

Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation, Gouvernance, Enjeux ES

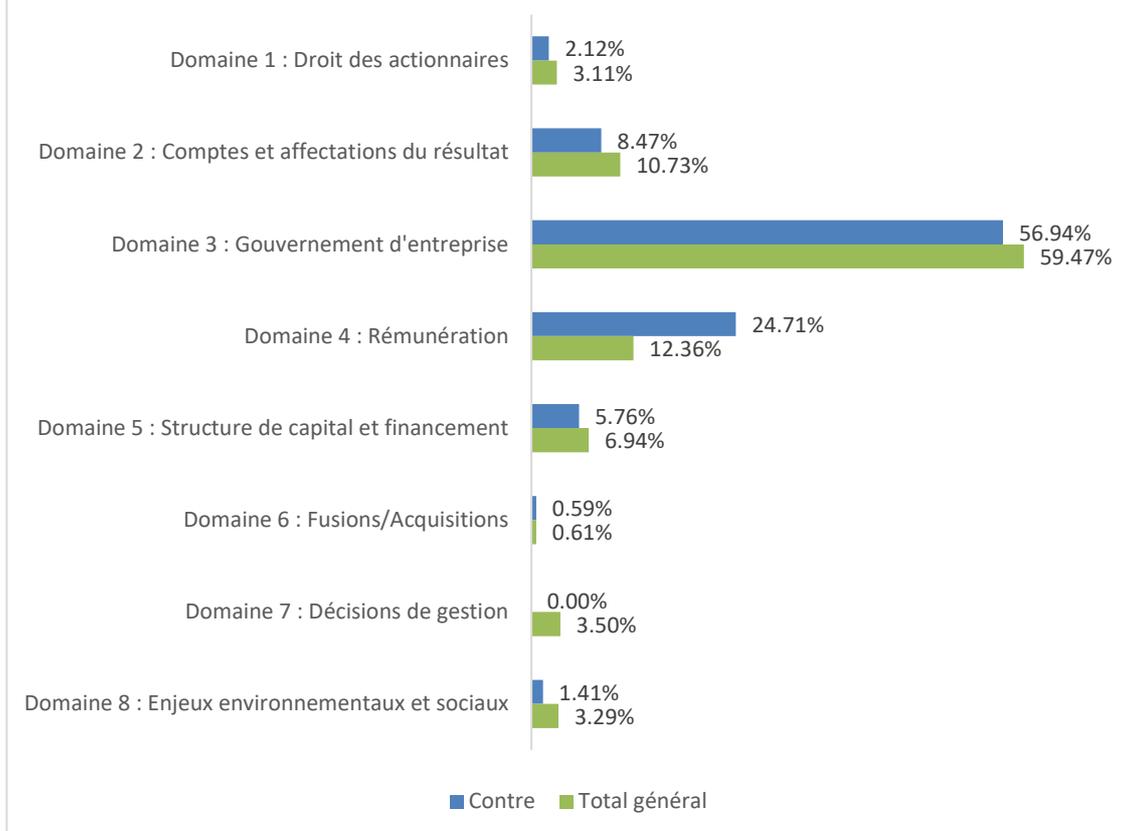
7. Les décisions de gestion

Principes : Intérêt stratégique, Transparence, Motivation

8. Les enjeux Environnementaux et Sociaux

Principes : Transparence, Cohérence, Intérêt stratégique, Ambition

Part des résolutions totales et contestées par domaine de vote en 2022



On peut notamment remarquer des oppositions marquées dans les domaines 3 et 4 relatifs aux nominations et renouvellements des administrateurs aux conseils et aux rémunérations des dirigeants.

A noter, qu'il y a eu 72 résolutions externes sur des enjeux environnementaux et sociaux (domaine 8) notamment aux Etats-Unis et une résolution d'actionnaire que nous avons déposé à l'assemblée générale de Danone.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022

Taux : Pas de position au 30/12/2022

Crédit : Pas de position au 30/12/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022

Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, OFI RS ACT4 GREEN FUTURE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest Act4 Green Future

Identifiant d'entité juridique : 969500J2MVYXQFUYVC97

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences



Le Fonds Ofi Invest ACT4 Green Future (ci-après le « Fonds ») investit sur les marchés d'actions internationaux dans des entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique par le biais des éco activités suivantes : Energie, Bâtiment, Economie circulaire, Industrie, Transport propre, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêts, Adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales additionnelles sur l'ensemble de l'univers d'investissement, en investissant dans des émetteurs affichant les meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion. Les enjeux pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

En effet, ce Fonds intègre dans sa gestion un ensemble d'exigences ESG qui lui ont permis d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues avec notamment l'exclusion de 20% des émetteurs avec les plus mauvais scores ISR de l'univers d'investissement. Par ailleurs, des éco-activités ont été définies afin de sélectionner des entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- Le Score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.48** sur 5.
- Pour la part des investissements qui appartiennent à chacune des trois catégories d'entreprises, réparties en fonction de leur part de « chiffre d'affaires vert », c'est-à-dire le chiffre d'affaires correspondant à des « éco activités » :
 - Entreprises de Type I : celles réalisant au moins 50% de leur chiffre d'affaires. Cette catégorie a représenté **23%** des entreprises investies par le Fonds contre **3%** pour son indicateur de référence (Ce pourcentage est supérieur au minimum requis de 20%).
 - Entreprises de Type II : celles réalisant de 10% à 50% de leur chiffre d'affaires. Cette catégorie a représenté **54%** des entreprises investies par le Fonds contre **9%** pour son indicateur de référence
 - Entreprises de Type III : celles réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires. Cette catégorie a représenté **22%** des entreprises investies par le Fonds contre **76%** pour son indicateur de référence. (Ce pourcentage est inférieur au minimum requis de 25%).
 - Entreprises non éligibles : **0%** pour le Fonds contre **11%** pour son indicateur de référence
- Le pourcentage d'entreprises appartenant à la catégorie sous surveillance est de **0%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

- ***Et par rapport aux périodes précédentes ?***

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Non applicable.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG	Politiques d'exclusion	Analyse de controverses	Politique d'engagement	Politique de Vote	Indicateur label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X <i>Charbon / pétrole et gaz</i>	X	X	X <i>Say on Climate</i>	X <i>Emissions financées (scope 1&2)</i>
2. Empreinte carbone				X	X <i>Say on Climate</i>	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	X <i>Say on Climate</i>	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X <i>Charbon / pétrole et gaz / Greenfin</i>		X	X <i>Say on Climate</i>	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X			
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X		
8. Rejets dans l'eau	X		X			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X			
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X <i>Pacte mondial</i>	X	X		X

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X Pacte mondial	X	X		
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X			
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X	X
14. Exposition à des armes controversées		X Armes controversées				
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X		X	X		

De ce fait, le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
MICROSOFT	Technologie	3,30%	Etats-Unis
APTIV	Automobiles et pièces	3,00%	Irlande
ANALOG DEVICES	Technologie	2,93%	Etats-Unis
INTERNATIONAL PAPER	Ressources de base	2,76%	Etats-Unis
ORACLE	Technologie	2,68%	Etats-Unis
STEEL DYNAMICS	Ressources de base	2,61%	Etats-Unis

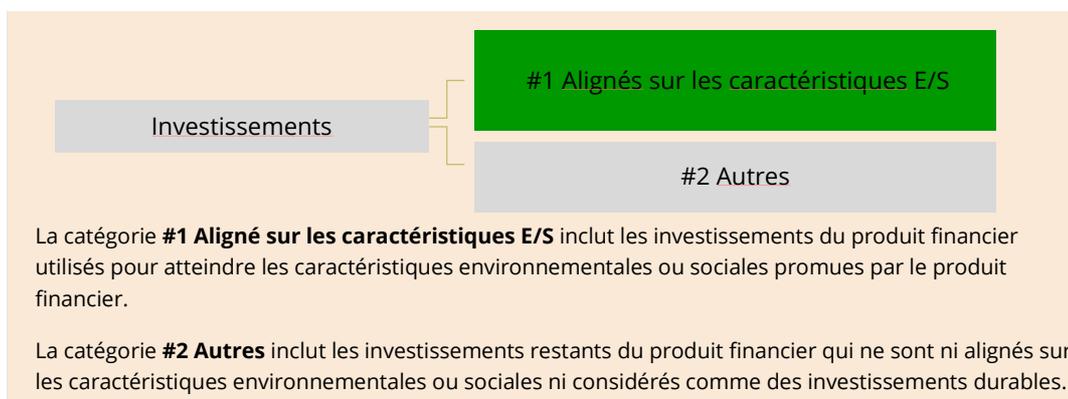
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

XYLEM	Biens et services industriels	2,60%	Etats-Unis
NVIDIA	Technologie	2,53%	Etats-Unis
AUTODESK	Technologie	2,51%	Etats-Unis
SOLAR EDGE TECHNOLOGIES	Energie	2,49%	Israël
ENPHASE ENERGY	Energie	2,41%	Etats-Unis
IBM	Technologie	2,38%	Etats-Unis
AMERICAN WATER WORKS	Services aux collectivités	2,28%	Etats-Unis
QUANTA SERVICES	Construction et matériaux	2,16%	Etats-Unis
TEXAS INSTRUMENTS	Technologie	2,15%	Etats-Unis



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 décembre 2022, le Fonds a **100,10 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a - **0.10 %** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- - **0.13 %** de liquidités
- **0.30%** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Aligné avec les caractéristiques E/S.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

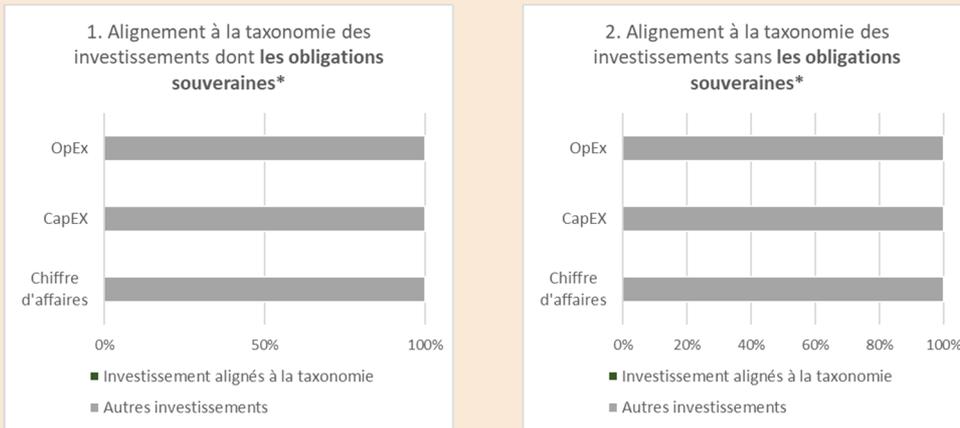
SECTEUR	% D'ACTIFS
Technologie	23,53%
Biens et services industriels	12,49%
Immobilier	10,99%
Santé	7,98%
Services aux collectivités	7,92%
Construction et matériaux	7,80%
Ressources de base	6,81%
Automobiles et pièces	5,56%
Energie	5,28%
Aliments, boissons et tabac	2,12%
Produits et services de consommation	1,90%
Vente au détail	1,43%
Services financiers	1,23%
Banques	1,15%
Télécommunications	1,12%
Assurance	0,69%
Voyages et loisirs	0,43%
Médias	0,43%
Produits chimiques	0,41%
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,19%
Dispo/Liquidité Investie	0,55%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **- 0.13 %**,
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG à hauteur de **0.03%**.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	110 183 486,83	88 200 530,95
Actions et valeurs assimilées	109 434 402,64	87 426 926,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	109 434 402,64	87 426 926,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	749 084,19	773 604,67
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	749 084,19	773 604,67
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	103 623,36	82 962,71
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	103 623,36	82 962,71
Comptes financiers	603 705,07	919 140,11
Liquidités	603 705,07	919 140,11
Total de l'actif	110 890 815,26	89 202 633,77

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	110 931 736,97	77 059 905,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 132 003,50	11 824 098,97
Résultat de l'exercice (a, b)	236 072,54	202 258,75
Total des capitaux propres	110 035 806,01	89 086 262,82
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	628 037,26	116 370,95
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	628 037,26	116 370,95
Comptes financiers	226 971,99	-
Concours bancaires courants	226 971,99	-
Emprunts	-	-
Total du passif	110 890 815,26	89 202 633,77

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 840,65	1,55
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 495 858,76	1 478 920,54
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 499 699,41	1 478 922,09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	3 331,01	1 101,41
Autres charges financières	-	-
Total (II)	3 331,01	1 101,41
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 496 368,40	1 477 820,68
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 341 044,36	1 272 170,29
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	155 324,04	205 650,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	80 748,50	-3 391,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	236 072,54	202 258,75

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

N/A

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à r m r  font l'objet d'une inscription au hors-bilan   leur valeur contractuelle.

Les contrats   terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de march , valeur  gale au cours (ou   l'estimation, si l'op ration est r alis e de gr    gr ) multipli e par le nombre de contrats multipli e par le nominal et  ventuellement traduit en devise de comptabilit  du fonds.

Les op rations   terme conditionnelles sont traduites en  quivalent sous-jacent de l'option (quantit  x quotit  x cours du sous-jacent x delta  ventuellement traduit en devise de comptabilit  du fonds).

Les engagements sur contrats d' change de taux ou de devise sont enregistr s en hors-bilan   la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant  quivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la m thode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs   revenus fixes

Le r sultat est calcul    partir des coupons encaiss s. Les coupons courus au jour des  valuations constituent un  l ment de la diff rence d' valuation.

Option retenue en mati re de comptabilisation des frais

Le FCP a opt  pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la m thode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imput s directement au compte de r sultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqu  sur la base de l'actif net ne peut  tre sup rieur  

- 0,95% TTC ; tout OPC inclus pour la part IC
- 1,90% TTC ; tout OPC inclus pour la part OFI ACTIONS MONDE DURABLE
- 1,05% TTC ; tout OPC inclus pour la part RFC
- 0,80% TTC ; tout OPC inclus pour la part REGARD ACTIONS VERTES

Ces frais recouvrent tous les frais factur s directement   l'OPC,   l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'interm diation (courtage, imp ts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement factur es   l'OPC .

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne d passera pas 2% TTC.

Les r trocessions  ventuellement per ues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront revers es.

Description de la m thode de calcul des r trocessions

Les r trocessions   recevoir sont provisionn es dans les comptes de l'OPC   chaque valorisation.

La provision est calcul e pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valoris  et de son taux de r trocession inscrit dans la convention de placement, sign e entre la soci t  de gestion du fonds et la soci t  de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les r trocessions sont revers es trimestriellement   l'OPC apr s r glement des r trocessions factur es aux soci t s de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables aff rentes au r sultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables aff rentes au r sultat net sont int gralement capitalis es   l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables aff rentes aux plus-values r alis es :

La soci t  de gestion d cide chaque ann e de l'affectation des plus-values r alis es. La soci t  de gestion peut d cider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	89 086 262,82	68 250 530,23
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	53 594 571,65	18 351 800,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 415 785,38	-17 043 086,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 099 379,89	14 502 544,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 238 042,95	-2 243 753,86
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-427 979,92	-316 780,11
Différences de change	2 649 949,39	3 493 470,38
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-15 467 873,53	3 885 887,62
Différence d'estimation exercice N	-2 342 857,04	
Différence d'estimation exercice N - 1	13 125 016,49	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	155 324,04	205 650,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	110 035 806,01	89 086 262,82

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	603 705,07	0,55
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	226 971,99	0,21

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	603 705,07	0,55	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	226 971,99	0,21	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	JPY	%	GBP	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	78 919 623,78	71,72	7 044 727,34	6,40	3 029 269,92	2,75	9 464 507,71	8,60
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	59 052,53	0,05	19 803,78	0,02	17 522,99	0,02	6 515,96	0,01
Comptes financiers	24 129,37	0,02	17 485,34	0,02	-	-	37 044,13	0,03

Répartition par devise (suite)

	USD	%	JPY	%	GBP	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	226 971,99	0,21	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Coupons à recevoir	102 895,26
Souscriptions à recevoir	728,10
Total créances	103 623,36
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-137 347,17
Achat à règlement différé	-487 523,51
Rachats à payer	-4,33
Autre	-3 162,25
Total dettes	-628 037,26
Total	-524 413,90

Souscriptions rachats

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Parts émises	188 290,7291
Parts rachetées	45 954,0819
Catégorie de parts RFC	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts IC	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Parts émises	9 206,9706
Parts rachetées	677,1878

Commissions

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RFC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	173,1102	4 327,21	749 084,19

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	222 187,98	202 013,53
Total	222 187,98	202 013,53
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	222 187,98	202 013,53
Total	222 187,98	202 013,53

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	11,15	12,21
Total	11,15	12,21
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	11,15	12,21
Total	11,15	12,21
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	12,21	13,00
Total	12,21	13,00
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	12,21	13,00
Total	12,21	13,00
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	13 861,20	220,01 ⁽¹⁾
Total	13 861,20	220,01

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	13 861,20	220,01
Total	13 861,20	220,01
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(1) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 122 309,98	11 817 405,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1 122 309,98	11 817 405,73
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 122 309,98	11 817 405,73
Total	-1 122 309,98	11 817 405,73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	419 154,8768	276 818,2296
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13,81	211,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13,81	211,42
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13,81	211,42
Total	-13,81	211,42

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/12/2022	31/12/2021
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7,0000	7,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13,11	200,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-13,11	200,05
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13,11	200,05
Total	-13,11	200,05
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	10,0000
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 666,60	6 281,77 ⁽²⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-9 666,60	6 281,77
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-9 666,60	6 281,77
Total	-9 666,60	6 281,77
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	9 648,2524	1 118,4696
Distribution unitaire	-	-

(2) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net					
en EUR	110 035 806,01	89 086 262,82	68 250 530,23	63 465 758,40	58 530 631,87
Nombre de titres					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE	419 154,8768	276 818,2296	272 245,1605	272 030,9667	255 186,1921
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D	-	-	-	-	113 392,6992
Catégorie de parts RFC	7,0000	7,0000	7,0000	-	-
Catégorie de parts IC	10,0000	10,0000	10,0000	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES	9 648,2524	1 118,4696	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	259,48	321,15	250,68	233,30	186,24
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-(3)	97,02
Catégorie de parts RFC en EUR	185,35	228,05	176,94 ⁽⁵⁾	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	122,99	151,14	117,14 ⁽⁶⁾	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	131,62	161,61 ⁽⁷⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	0,06 ⁽⁴⁾
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE DURABLE en EUR	-2,14	43,41	62,98	-2,46	-2,37
Catégorie de parts OFI ACTIONS MONDE N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-0,38	31,94	9,42	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-0,09	21,30	6,28	-	-
Catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES en EUR	0,43	5,81	-	-	-

(3) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

(4) La catégorie de parts N-D ayant été rachetée avant la distribution du coupon, ce dernier a été capitalisé.

(5) La catégorie de parts RFC a été créée le 09/07/2020 avec une valeur nominale de EUR 150,00.

(6) La catégorie de parts IC a été créée le 22/07/2020 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(7) La catégorie de parts REGARD ACTIONS VERTES a été créée le 14/09/2021 avec une valeur nominale de EUR 149,51.

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			109 434 402,64	99,45
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			109 434 402,64	99,45
ABB LTD	CHF	7 232,00	205 509,06	0,19
ACCELLERON INDUSTRIES LTD	CHF	1 847,00	35 810,24	0,03
ACCENTURE PLC - CL A	USD	2 143,00	535 805,22	0,49
ACCIONA S.A.	EUR	616,00	105 890,40	0,10
ACTIVIA PROPERTIES INC	JPY	34,00	99 717,15	0,09
ADVANCE RESIDENCE INVEST.	JPY	41,00	98 701,66	0,09
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	2 005,00	127 467,09	0,12
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	708,00	204 495,74	0,19
ALEXANDRIA RE EQS	USD	2 137,00	291 681,23	0,27
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	1 950,00	269 957,84	0,25
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	17 563,00	2 508 271,22	2,28
AMGEN	USD	1 743,00	428 935,60	0,39
ANALOG DEVICES INC	USD	20 969,00	3 222 811,03	2,93
APTIV PLC	USD	37 773,00	3 296 134,45	3,00
ASML HOLDING NV	EUR	1 642,00	827 239,60	0,75
AUTODESK	USD	15 760,00	2 759 495,15	2,51
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 351,00	302 365,76	0,27
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	6 787,00	1 027 159,75	0,93
AZBIL CORP.	JPY	8 436,00	199 190,73	0,18
BANK OF MONTREAL	CAD	2 164,00	183 559,52	0,17
BECTON DICKINSON	USD	916,00	218 260,76	0,20
BERKELEY GROUP HOLDINGS/THE	GBP	7 297,00	310 302,41	0,28
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	3 969,00	182 084,62	0,17
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 132,00	344 526,16	0,31
BOOKING HOLDINGS INC	USD	130,00	245 478,00	0,22
BOSTON PROPERTIES INC	USD	15 694,00	993 769,52	0,90
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	4 677,00	202 768,60	0,18
BOUYGUES	EUR	10 476,00	293 747,04	0,27
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	7 057,00	475 756,52	0,43
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	65 091,00	168 252,55	0,15
CAPITAMALL TRUST	SGD	115 945,00	165 242,28	0,15
CATERPILLAR INC	USD	1 691,00	379 569,89	0,34
CHARTER HALL GRO	AUD	20 440,00	155 597,27	0,14
CHUBB LIMITED	USD	1 360,00	281 111,27	0,26
CIGNA CORP	USD	1 031,00	320 085,77	0,29
CME Group-A Shs -A-	USD	1 193,00	187 973,65	0,17
COLGATE PALMOLIVE	USD	2 778,00	205 086,55	0,19
COMCAST CORP CLASS A	USD	14 543,00	476 522,57	0,43
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	7 162,00	258 834,68	0,24
COVESTRO AG	EUR	3 539,00	129 350,45	0,12
CREE INC	USD	21 752,00	1 407 128,68	1,28

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CRH PLC	EUR	8 857,00	327 797,57	0,30
DAIFUKU	JPY	4 747,00	208 328,46	0,19
DAIWA HOUSE INDS	JPY	12 525,00	270 302,05	0,25
DAIWA HOUSE REIT INVESTMENT	JPY	71,00	147 931,06	0,13
DANAHER CORP	USD	2 211,00	549 865,19	0,50
DASSAULT SYST.	EUR	8 918,00	298 708,41	0,27
DEERE & CO	USD	988,00	396 921,88	0,36
DEXUS	AUD	29 905,00	147 268,47	0,13
DIGITAL REALTY TRUST	USD	12 682,00	1 191 496,03	1,08
DOWNA HOLDINGS / EX DOWA MINING CO LTD	JPY	6 462,00	190 439,03	0,17
DRAX GROUP PLC	GBP	40 692,00	322 417,31	0,29
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	1 278,00	187 942,94	0,17
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	7 765,00	159 803,70	0,15
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	1 999,00	139 747,38	0,13
ELEVANCE HEALTH INC	USD	768,00	369 136,53	0,34
ELI LILLY & CO	USD	3 052,00	1 046 187,57	0,95
ENPHASE ENERGY	USD	10 676,00	2 650 468,92	2,41
EQUITY RESIDENTIAL PROPERTIES	USD	17 702,00	978 606,70	0,89
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	772,00	179 471,46	0,16
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	23 946,00	338 356,98	0,31
FISERV INC	USD	2 106,00	199 441,01	0,18
FRAS LOGI AND INDU TRUS	SGD	182 253,00	147 697,00	0,13
GEBERIT NOM.	CHF	688,00	303 432,07	0,28
GECINA NOMINATIVE	EUR	1 701,00	161 850,15	0,15
GEN MILLS INC COM	USD	1 864,00	146 447,79	0,13
GENERAL PROPERTY TRUST	AUD	60 754,00	162 139,35	0,15
GETLINK SE	EUR	10 537,00	157 791,58	0,14
GILEAD SCIENCES INC	USD	4 194,00	337 366,97	0,31
HANKYU CORP	JPY	4 084,00	113 687,50	0,10
HOLMEN AB-B SHARES	SEK	7 037,00	261 919,86	0,24
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	3 316,00	981 393,08	0,89
HUMANA INC	USD	408,00	195 805,59	0,18
Healthpeak Properties Inc	USD	51 236,00	1 203 547,92	1,09
IBM	USD	19 846,00	2 619 913,74	2,38
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	13 162,00	374 195,66	0,34
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	27 635,00	166 086,35	0,15
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	1 817,00	174 660,14	0,16
INTERNATIONAL PAPER CO	USD	93 442,00	3 031 994,81	2,76
INTUITIVE SURGICAL	USD	1 146,00	284 929,59	0,26
JAPAN LOGISTICS FUND INC REIT	JPY	62,00	138 028,94	0,13
JAPAN PRIME REALTY INVESTMENT CORP REIT	JPY	37,00	97 348,85	0,09
JAPAN REAL ESTATE INVESTMENT	JPY	24,00	98 339,49	0,09
JAPAN RETAIL FUND INVESTMENT	JPY	145,00	107 809,14	0,10
KEIO ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	3 300,00	113 422,76	0,10
KENEDIX OFFICE INVESTMENT CORP	JPY	58,00	131 801,05	0,12

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KINGSPAN GROUP	EUR	5 447,00	275 509,26	0,25
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	3 651,00	112 912,21	0,10
KION GROUP AG	EUR	13 968,00	373 923,36	0,34
KLEPIERRE	EUR	7 705,00	165 888,65	0,15
KONINKLIJKE DSM	EUR	1 399,00	159 905,70	0,15
KUBOTA CORP	JPY	17 946,00	231 559,97	0,21
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	6 439,00	249 661,73	0,23
KYOWA EXEO CORP	JPY	16 157,00	257 927,67	0,23
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	5 637,00	116 968,56	0,11
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	23 145,00	162 099,78	0,15
LEGRAND SA	EUR	4 295,00	321 351,90	0,29
LENDLEASE	AUD	80 723,00	402 140,31	0,37
LIXIL CORPORATION	JPY	15 473,00	219 868,25	0,20
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	GBP	67 741,00	131 550,00	0,12
LOWE S COS INC COM	USD	2 046,00	381 958,34	0,35
LUNDBERGFÖRETAGEN S.B LIBRES	SEK	7 417,00	296 206,44	0,27
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	128 064,00	149 410,98	0,14
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	1 602,00	248 394,43	0,23
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	52 914,00	1 836 434,35	1,67
MASTERCARD INC	USD	2 757,00	898 282,14	0,82
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	242 858,00	368 153,29	0,33
MERCK AND	USD	8 263,00	859 011,34	0,78
MERCURY NZ LTD	NZD	197 266,00	649 954,94	0,59
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	179 275,00	556 682,07	0,51
MICROSOFT CORP	USD	16 172,00	3 633 983,64	3,30
MORGAN STANLEY	USD	4 430,00	352 905,69	0,32
MORI HILLS REIT INVESTMENT CORPORATION	JPY	99,00	110 657,49	0,10
MTR CORP	HKD	46 573,00	231 191,86	0,21
NAGOYA RAILROAD	JPY	7 943,00	122 908,72	0,11
NANKAI ELECTRIC RAILWAY CO. LTD	JPY	5 946,00	120 382,41	0,11
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	45 173,00	394 442,42	0,36
NORFOLK SOUTHERN CORP	USD	762,00	175 940,07	0,16
NOVOZYMES B	DKK	5 752,00	272 190,20	0,25
NUTRIEN LTD	CAD	1 642,00	112 244,87	0,10
NVIDIA CORP	USD	20 313,00	2 781 486,83	2,53
OBAYASHI CORP	JPY	129 509,00	917 849,33	0,83
OJI HOLDINGS	JPY	116 326,00	438 644,03	0,40
ORACLE CORP COM	USD	38 533,00	2 951 218,01	2,68
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	3 895,00	259 922,14	0,24
PENNON GROUP PLC	GBP	32 540,00	325 858,44	0,30
PEPSICO INC	USD	4 596,00	777 993,31	0,71
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	1 324,00	195 935,87	0,18
PROGRESSIVE CORP	USD	1 903,00	231 284,26	0,21
PROLOGIS	USD	19 376,00	2 046 621,20	1,86
QUANTA SERVICES INC	USD	17 812,00	2 378 271,26	2,16

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	17 558,00	285 493,08	0,26
REGENERON PHARMA	USD	332,00	224 441,02	0,20
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	2 635,00	578 630,26	0,53
ROHM COMPANY LTD	JPY	1 770,00	119 786,28	0,11
SAINT-GOBAIN	EUR	11 208,00	511 645,20	0,46
SAP SE	EUR	4 008,00	386 331,12	0,35
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 116,00	538 043,52	0,49
SEB	EUR	6 706,00	524 744,50	0,48
SEGRO REIT	GBP	16 231,00	139 689,96	0,13
SEKISUI CHEMICAL	JPY	18 918,00	247 863,45	0,23
SEKISUI HOUSE	JPY	14 743,00	244 306,25	0,22
SEKISUI HOUSE REIT INC	JPY	193,00	102 243,81	0,09
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	762,00	169 449,95	0,15
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	23 225,00	419 211,25	0,38
SIGNIFY NV	EUR	16 507,00	517 989,66	0,47
SIMS GROUP	AUD	69 525,00	578 288,96	0,53
SKANSKA AB SER'B'SEK10 LIBRE	SEK	34 275,00	508 565,45	0,46
SMITH(DS)	GBP	139 382,00	505 058,47	0,46
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	10 337,00	2 743 651,43	2,49
SP GLOBAL	USD	1 082,00	339 569,06	0,31
STEEL DYNAMICS INC	USD	31 413,00	2 875 661,84	2,61
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 172,00	302 721,86	0,28
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	32 661,00	429 492,15	0,39
STRYKER CORP	USD	1 030,00	235 956,62	0,21
SUMITOMO FORESTRY CO LTD	JPY	18 884,00	312 859,71	0,28
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT CO LTD	JPY	4 747,00	105 209,24	0,10
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	HKD	10 103,00	129 534,19	0,12
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	22 351,00	265 211,16	0,24
SWECO AB-B SHS	SEK	31 674,00	284 404,48	0,26
SWIRE PACIFIC CL A	HKD	58 701,00	484 133,41	0,44
SWIRE PROPERTIES	HKD	49 536,00	117 984,63	0,11
TARGET CORP	USD	1 526,00	213 103,81	0,19
TESLA INC	USD	12 138,00	1 400 945,27	1,27
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	15 316,00	2 371 056,00	2,15
THE COCA COLA COMPANY	USD	12 882,00	767 790,13	0,70
THE WALT DISNEY	USD	5 783,00	470 767,90	0,43
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 272,00	656 338,89	0,60
TMOBILE US INC	USD	1 935,00	253 829,94	0,23
TOKYO TATEMONO CO	JPY	7 823,00	88 830,62	0,08
TOKYU CORP	JPY	10 465,00	123 586,88	0,11
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	22 645,00	356 685,40	0,32
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	5 846,00	354 426,76	0,32
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	5 333,00	274 189,65	0,25
TOYOTA MOTOR	JPY	14 118,00	181 715,55	0,17
TRAVIS PERKINS PLC	GBP	31 001,00	310 761,22	0,28

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	4 303,00	173 490,83	0,16
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	3 258,00	158 436,54	0,14
UNITED URBAN INVESTMENT CORP	JPY	105,00	112 293,64	0,10
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	40 575,00	453 379,04	0,41
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	3 066,00	1 523 103,19	1,38
US BANCORP	USD	4 172,00	170 476,38	0,15
VALMET OYJ	EUR	19 759,00	497 136,44	0,45
VERBUND	EUR	4 701,00	369 733,65	0,34
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	13 586,00	501 558,59	0,46
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	831,00	224 854,70	0,20
VICINITY CENTRES	AUD	142 116,00	180 608,10	0,16
VISA INC CLASS A	USD	5 332,00	1 037 972,66	0,94
VOLVO CAR AB-B W/I	SEK	66 482,00	283 259,56	0,26
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	43 272,00	340 464,10	0,31
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	5 691,00	151 949,70	0,14
WASTE MANAGEMENT INC	USD	15 310,00	2 250 487,51	2,05
WEST JAPAN RAILWAY	JPY	5 345,00	217 454,02	0,20
WIENERBERGER AG	EUR	13 392,00	302 123,52	0,27
WIHLBORGS FASTIGHETER AB	SEK	22 637,00	159 798,97	0,15
XYLEM	USD	27 607,00	2 860 160,22	2,60
ZOETIS INC	USD	1 543,00	211 877,86	0,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			749 084,19	0,68
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			749 084,19	0,68
OFI RS LIQUIDITES	EUR	173,1102	749 084,19	0,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			103 623,36	0,09
Dettes			-628 037,26	-0,57
Comptes financiers			376 733,08	0,34
ACTIF NET			110 035 806,01	100,00



OFI RS ACT4 GREEN FUTURE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

OFI RS ACT4 GREEN FUTURE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS ACT4 GREEN FUTURE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI RS ACT4 GREEN FUTURE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.12 18:09:47 +0200

